



## Le mot du maire

Cette crise sanitaire bouleverse profondément nos habitudes et 2020 restera l'année des rendez-vous manqués. J'en veux pour preuve, notre traditionnel goûter qui unissait dans la magie de Noël, nos enfants et nos aînés, que je me dois d'annuler suite aux nouvelles dispositions gouvernementales dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Le virus circule toujours et nous devons tous nous protéger et préserver les autres. Aussi, prenez soin de vous en espérant vous retrouver en bonne santé pour un moment de convivialité le plus tôt possible.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes en famille et j'espère que 2021 débutera sous les meilleurs auspices.

**Vous trouverez dans ce courrier un calendrier 2021 exclusif, offert par la mairie.**

Je profite de l'occasion pour vous retracer les événements de l'année écoulée ainsi que les investissements et les travaux effectués par l'équipe municipale.

### **Rétrospective 2020 :**

Face aux incertitudes liées à la crise sanitaire, notre assemblée délibérante et les services municipaux se sont adaptés et ont continué de fonctionner. Les objectifs programmés ont été atteints.

Seules sont restées « en sommeil » les manifestations festives qui étaient interdites et qui le seront vraisemblablement encore quelques mois.

Cette année a été marquée par les élections municipales et la formation d'une nouvelle équipe.

**Jean-Mathieu CASSAGNE, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD et Sébastien PARDON** ont pris le relais des sortants. Je suis très heureux de les compter parmi nous et à la fois convaincu que notre petite commune est bien représentée.

A bon droit, je voudrais remercier les anciens conseillers municipaux qui ont donné de leur temps et toute leur énergie, dans l'intérêt général de la commune, au service des Préneronais.

Le point d'orgue de ce scrutin a été la participation de Lauren LAGOUTTE qui a acquis la nationalité française cette année et qui votait pour la première fois en France.

### **Le recensement de la population qui a lieu tous les cinq ans :**

L'enquête effectuée du 15 janvier au 16 février, par notre agent recenseur, Colette DESPLATS a permis de mettre en évidence une décroissance de notre population qui s'explique par deux facteurs dominants.

- ✓ Un exode de nos jeunes pour des raisons familiales ou professionnelles.
- ✓ Un nombre élevé de décès de nos aînés (douze depuis le dernier recensement en 2015)

Je voudrais avoir une pensée pour Georgette BONNET et Jean-Jacques LABONNE qui nous ont quittés cette année.

Fort heureusement, dans la même période, on a enregistré huit naissances, dont Louis PICOT, dernier né le 13 avril, fils de Cyril et Nadine RAYMOND qui ont posé leurs valises à « Bordeneuve ».

Les résultats de l'Insee concernant notre population ne seront connus qu'en 2021.

### **Travaux communaux :**

Tout le mobilier urbain a été rénové en peinture par l'employé communal et le programme des travaux de chaussée et revêtements a été respecté malgré la crise sanitaire.

L'entreprise COLAS a remis en état l'impasse de Larroutis (ex. chemin de Millade) et un tronçon de la voie communale de Saint-André au lieu-dit "Larrouy" pour un montant total de 6 400€. Jean-Christophe DUPUY a quant à lui effectué les travaux de fauchage et de débroussaillage des axes communaux et ruraux habituels pour un montant de 2 235€.

Outre l'entretien régulier des espaces verts, et le fleurissement habituel du village, des plantations sont venues enrichir le parc de la mairie, de l'église et la limite du terrain de pétanque.

### **Travaux d'investissement :**

#### **Cimetière communal :**

C'était une demande récurrente, honorée aujourd'hui.

Un espace cinéraire a été aménagé au cimetière communal. Il comprend un columbarium à six cases, une stèle, un puits de dispersion des cendres, et un banc de recueillement.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise P.F. CAHUZAC pour un montant de 7 524,80€.

L'occasion nous a été donnée de faire procéder à des relevages de tombes en terrains communs à l'abandon et permis de mettre à disposition de nouvelles concessions.

**Terrain de pétanque :**

Une convention a été signée entre le SDEG (Syndicat Départemental d'Energies du Gers) et la mairie, pour des travaux d'éclairage du terrain de pétanque.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BOUYGUES pour un montant de 6 103,98€.

La mairie a bénéficié d'une subvention d'un montant de 1 525,99€ correspondant à 30% de la facture.

**Fonctionnement :**

Pendant le premier confinement, la mairie a mis à disposition deux bureaux pour installer provisoirement Léa EVEN conseillère Pôle-Emploi, en télétravail et Léa AUZEMERY pour poursuivre ses études en prépa-économie à distance.

Chacune a pu bénéficier de cet espace innovant, dans un cadre de tranquillité.

**Programme WIFI4EU :**

Depuis le mois d'août, le centre-bourg est connecté au réseau Wifi public accessible à tous.

Une candidature déposée par la mairie au programme européen « Wifi4eu » et l'obtention d'un coupon d'une valeur de 15 000€ pour l'installation de douze bornes, sans reste à charge pour la commune.

Une plus-value pour notre espace de travail, puisque depuis le 1<sup>er</sup> septembre un bureau est loué à l'année par une télétravailleuse » connectée avec le Royaume-Uni. Espérons que d'autres locataires lui emboîtent le pas.

Aujourd'hui, et même si tout n'est pas gagné pour autant, je me sens plus renforcé à l'idée que les défis de la ruralité peuvent être relevés et cet espace de travail en est l'exemple vivant. Un challenge audacieux et difficile, mais le meilleur arrive enfin.

**Pandémie COVID :**

Au printemps, par principe de précaution, nous avons acheté un contingent de 300 masques de protection que nous avons distribué à domicile. Cette opération était nécessaire pour la protection sanitaire de notre population et peu onéreuse.

L'état nous a remboursé 150€ sur cette dépense. La mairie dispose encore d'une petite réserve.

**Cérémonie du 11 novembre :**

La cérémonie a bien été organisée, mais dans un format restreint en raison de la crise sanitaire. Seul le conseil municipal était présent et déposa une gerbe à l'occasion de ce 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Autre rendez-vous manqué pour nos anciens combattants privés de ce grand moment mémoriel.

**Les projets :**

En 2021, le SDEG a prévu des travaux de sécurisation du réseau électrique au village avec la dépose de 300 mètres du réseau aérien, l'effacement de la cabine haute remplacée par un nouveau poste au sol de hauteur réduite et l'enfouissement du réseau basse tension pour un montant de 37 873,00€ financé en totalité par le syndicat.

Nous allons profiter de ces travaux pour « effacer » le réseau d'Orange pour un montant de 3 999,13€ qui comprend le câblage et les travaux de génie-civil réalisés par l'entreprise BOUYGUES pour un montant de 6 841,45€.

Un plan de financement a été établi de concert avec le Président du SDEG qui sera échelonné sur trois ans.

Je terminerai cette édition en vous renouvelant mes vœux de bonne santé à tous.

**Le maire : Guy Favarel.**